

Concepts en panne

*Joël ROMAN **

La notion d'intégration est petit à petit devenue la notion centrale pour définir les politiques en direction des immigrés et de leurs familles, mais aussi pour qualifier la situation de ces personnes au regard de la société française : on parlera ainsi de personnes bien ou mal intégrées, parfois de « déficit d'intégration ». Employée à partir de la fin des années soixante dix pour remplacer la notion d'assimilation, la notion d'intégration transpose des concepts et des modes de pensée issus de la prise en compte du handicap, élaborés dans ce champ au cours des années 60. Mais elle charrie aussi d'autres connotations, moins explicitement présentes : « intégration » fut en effet au cours de la guerre d'Algérie le nom d'une politique visant à résorber les inégalités les plus criantes, notamment de statuts politiques entre les indigènes et les européens, au moment même où cette exigence, qui aurait pu être de mise vingt ans avant, n'avait plus cours et était, pour les Algériens, remplacée par la volonté d'accéder à l'indépendance. On parla d'intégration quand il s'agit de faire durer un statut colonial qui n'était plus tenable.

Le système français fut longtemps un modèle d'assimilation : l'immigrant, de l'intérieur ou de l'extérieur, endossait, avec la citoyen-

**intégration
assimilation
citoyenneté
discrimination**

neté française, un ensemble de traits culturels, à commencer par la langue, destinés à lui faire perdre toute trace de ses origines douteuses, et à lui permettre de revêtir l'homme nouveau qu'il était devenu. Cette assimilation était à la fois brutale, exhaustive et généreuse. A condition d'en accepter les modalités, nul n'en était exclu en raison de ses origines. Un interdit

majeur reposait sur toute forme de communautarisme, même si, en fait, les structures communautaires, (amicales, associations folkloriques ou d'entraide) étaient tolérées, voire sollicitées. Mais le principe demeurait celui édicté par Clermont-Tonnerre

à propos des Juifs, lors de la Révolution française : leur accorder tout comme individus et rien comme nation. Cette assimilation avait comme pendant une promesse : celle d'une vie ouverte, d'une possibilité de promotion sociale. La promesse reposait sur deux éléments : un maillage de services publics égalitaires et efficaces, en premier lieu l'école. Des possibilités de travail et d'intégration par le travail. L'école, comme le travail, et dans une moindre mesure l'armée, étaient des moyens d'assurer l'assimilation et en même temps des éléments de la promesse. Assimilation et émancipation étaient ainsi comme l'envers et l'endroit d'une même tunique citoyenne. Certes, les choses n'allèrent pas toujours de soi :

cette assimilation, qu'elle s'adresse à l'immigrant de l'intérieur, rural provincial venu à la ville, souvent à la capitale, ou à l'immigrant d'un autre pays, sommés l'un et l'autre d'oublier langue et traditions, habitudes et coutumes, fut souvent un arrachement violent. Mais en même temps, elle fut passionnément souhaitée et désirée par la plupart des immigrants eux-mêmes, prêts à tous les sacrifices pour acquérir le sésame de la nationalité et de la citoyenneté française. Enjolivée dans le souvenir de ceux qui ont réussi leur intégration, cette histoire se transforme en rencontre providentielle, tandis que s'estompe la mémoire des épreuves, et que les échecs sont oubliés et ne sont pas comptabilisés.

Si ce modèle, qui suscite d'ailleurs des nostalgies évidentes, n'a plus cours, ce n'est pas d'abord parce que les individus, en premiers lieu les immigrés les plus récents et leurs descendants, y sont réfractaires, mais c'est parce que l'équilibre qu'il proposait entre la contrainte et la promesse s'est défait, non pour les seuls immigrés, mais pour la société toute entière. Toutes les transformations qui affectent en profondeur le travail bien au-delà de la montée du chômage interdisent désormais de considérer le travail comme le grand intégrateur social qu'il fut. Il en va de même pour l'école : celle-ci s'est unifiée dans le même temps qu'elle devenait plus élective, freinant considérablement le chemin d'émancipation qu'elle propose.

En outre, d'autres institutions sociales vont aussi entrer en crise, comme le logement social, qui de moment d'un parcours résidentiel ascendant, destiné à représenter un mieux temporaire dans un itinéraire, va se transformer en trappe à pauvreté et en impasse pour tous ceux qui vont désormais être dépourvus des moyens de partir. A ce titre, les immigrés ou leurs enfants ne sont pas touchés de manière particulière, en raison des singularités de leur par-

cours, mais simplement davantage victimes parce que, derniers arrivés, ils sont davantage exposés. Dès lors, parler d'intégration au lieu d'assimilation, si cela dénotait un réel souci de faire droit à une aspiration à la diversité et à l'autonomie individuelle plus affirmée aujourd'hui qu'hier et confortée par le mouvement de mai 68, ne pouvait que se retourner contre ceux qu'on prétendait intégrer, puisque en l'absence d'efficacité des institutions d'intégration, il leur incombaît de prendre sur eux toute la charge de cette intégration.

De plus, paradoxalement, ce discours s'est développé envers ceux qui, issus des immigrations post-coloniales, étaient déjà les mieux intégrés, pour la plupart. Venus du Maghreb tout d'abord, et principalement d'Algérie, mais aussi progressivement d'Afrique noire et des anciennes colonies d'Asie, cette immigration est marquée par une familiarité, dont la pratique de la langue est le signe le plus évident, qui tient au statut d'ex-colonies des pays d'origine. La colonisation a été le terreau de cette immigration, quand elle ne l'avait pas déjà consciemment favorisée, par un recrutement local de main d'œuvre pour les entreprises métropolitaines, dès le début du XXe siècle, ou provoquée par le recours massif à la conscription dans toutes les zones de l'empire, au cours des deux conflits mondiaux. Dans de nombreux cas d'ailleurs, l'immigration fut l'aboutissement logique d'un processus de déstructuration des sociétés traditionnelles impulsé par la colonisation, en particulier dans les colonies les plus anciennes. Ce processus avait connu son point culminant en Algérie qui avait été assimilée au territoire national et divisée en départements français (pour ne rien dire des actuels départements et territoires français d'Outre-mer).

Cela ne veut pas dire que les actions qui ont été conduites sous la bannière de l'intégration, tout au long des années 1980 et 1990,

notamment par les associations, aient toutes été entachées des ambiguïtés liées à cette notion. Mais progressivement, la notion d'intégration, dans le débat public et dans le discours politique, allait devenir une injonction de conformité faite aux personnes, porteuses d'un diagnostic implicite quand aux difficultés sociales que celles-ci rencontraient : celui de déficit d'intégration. Deux thématiques focalisèrent en particulier le discours de l'intégration : la lutte contre la délinquance des mineurs, d'une part, et l'émergence d'une revendication musulmane forte. Dans les deux cas, brandir l'intégration revenait à faire peser une lourde suspicion sur ceux qu'on prétendait vouloir intégrer, à leur confier la charge de la preuve qu'ils étaient bien intégrés, et à leur refuser des droits élémentaires et fondamentaux. On aurait pu au contraire lire la revendication de la visibilité musulmane comme un signe fort d'intégration, et non l'inverse : c'est en tant que citoyens français de confession musulmane qu'un certain nombre d'entre eux ont cherché à faire reconnaître leurs droits et à s'assurer une visibilité sociale au moins égale à celle dont jouissent les autres cultes. De même qu'il aurait été loisible de comprendre qu'une partie de la délinquance des mineurs était au moins autant due à la perception aiguë des impasses sociales dans lesquelles ils se trouvaient, et aux blocages des institutions qu'à un présumé défaut d'intégration.

La politique d'intégration est ainsi en panne. La timide relance d'une politique d'intégration par le biais des « contrats d'intégration », qui s'adresse aux quelques primo-arrivants réguliers, n'est pas de taille à masquer les échecs profonds : persistance d'une immigration clandestine importante, maintenue dans l'exclusion juridique et sociale ; effets cumulatifs et délétères de la ségrégation spatiale, qui ruine les dernières chances d'intégration réussie, notamment scolaire ; persistance des discriminations, à l'embauche, au travail,

dans les relations avec les administrations et notamment la police et la justice ; stigmatisation croissante des manifestations identitaires, culturelles ou religieuses, au nom d'une risque de communautarisme imaginaire ; fermeture des postes de responsabilité (politiques, administratifs, économiques).

Mieux : ceux qui sont victimes de discriminations constantes et répétées doivent en outre se heurter à une injonction d'intégration sans cesse renouvelée et toujours à accomplir, quels que soient les signes d'intégration qu'ils manifestent. L'exaspération ressentie est de nature à nourrir un sentiment de frustration intense : voilà bien ce qui peut alimenter un enfermement dans le rôle de la victime, une propension à attribuer tous les échecs au racisme et *in fine*, une véritable exigence de repli communautaire. Au contraire, la reconnaissance des discriminations et l'invention de dispositifs destinés à y mettre fin permettrait sans doute de faire la part des choses et de gagner en capacité de vivre ensemble. Peut-on et comment articuler une politique d'immigration digne de ce nom, une politique de lutte contre les discriminations, une politique de reconnaissance et une politique de développement social et politique (empowerment) en lieu et place de la défunte politique d'intégration ?

Le jour n'est pas encore en vue où les groupes et les associations d'immigrés ou de leurs descendants auront conquis dans la société française autant de pouvoir que certaines catégories socio-professionnelles (comme les agriculteurs), certaines professions libérales (comme les médecins libéraux) ou certains syndicats de salariés. Mais peut-être ce jour-là ne parlera-t-on enfin plus d'intégration ? ■

*Philosophe, revue Esprit**